



DE SANGOSSE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STICMAN

Page: 1

Date de compilation: 13/05/2011

Révision: 11/01/2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: STICMAN

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Adjuvant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: De Sangosse Ltd

Hillside Mill

Quarry Lane

Swaffham Bulbeck

Cambridge

CB25 0LU

United Kingdom

Tél: +44 (0) 1223 811215

Fax: +44 (0) 1223 810020

Email: msds@desangosse.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): Outside Office Hours: 01638 577581 or 01485 544230

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Ce produit n'est pas classé selon le règlement CLP.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Conseils de prudence: P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P350: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STICMAN

Page: 2

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

POLYETHYLENE GLYCOLTRIMETHYLNONYL ETHER

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
-	60828-78-6	-	Aquatic Chronic 3: H412; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318	10-30%

POLYALKYLENEOXIDE MODIFIED HEPTAMETHYLTRISILOXANE (UNCAPPED)

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
-	67674-67-3	-	Eye Irrit. 2: H319; Aquatic Chronic 2: H411; Acute Tox. 4: H332	1-10%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Consult a doctor if redness or itchiness persists.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consult a doctor if irritation or redness persists.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. seek medical advise if irritation develops, do not induce vomiting

Inhalation: Remove to fresh air , if symptoms persist obtain medical attention

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Non applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STICMAN

Page: 3

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. A l'extérieur, ne pas approcher en direction du vent arrière. A l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STICMAN

Page: 4

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: Gants de protection.

Protection des yeux: Écran facial. S'assurer qu'une oeillette est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Vert

Odeur: Odeur caractéristique

Degré d'évaporation: Négligeable

Comburant: Non comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Miscible en toutes proportions

Viscosité: Visqueux

Point/Domaine d'ébul. °C: Donnée non disponible.

Point/Domaine de fusion °C: Donnée non disponible.

Limites d'inflam. %: infér: Donnée non disponible.

supér: Donnée non disponible.

Pt d'éclair °C: >100

Coeff. de part. n-octanol/eau: Non applicable.

Auto-inflammabilité °C Donnée non disponible.

Pression de vapeur: Donnée non disponible.

Densité relative: 1.01-1.04

pH: 7.0 - 8.0

VOC g/l: Donnée non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations: Non applicable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STICMAN

Page: 5

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité:

Voie	Espèce	Essai	Valeur	Unités
DERMAL	RBT	LD50	> 2000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	> 2000	mg/kg

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité:

Espèce	Essai	Valeur	Unités
Daphnia magna	48H EC50	> 250	mg/l
GREEN ALGA (Selenastrum capricornutum)	72H ErC50	>100	mg/l
RAINBOW TROUT (Oncorhynchus mykiss)	96H ErC50	>100	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STICMAN

Page: 6

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Opérations de récupération: Non applicable.

Code CED: -

Élimination des emballages: Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H332: Nocif par inhalation.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Signification des abréviations: PNEC = predicted no effect concentration

DNEL = derived no effect level

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

STICMAN

Page: 7

LD50 = median lethal dose
LC50 = median lethal concentration
LDLO = lethal dose low
EC50 = median effective concentration
IC50 = median inhibitory concentration
dw = dry weight
bw = body weight
cc = closed cup
oc = open cup
MUS = mouse
GPG = guinea pig
RBT = rabbit
HAM = hamster
HMN = human
MAM = mammal
PGN = pigeon
IVN = intravenous
IPR = intraperitoneal
SCU = subcutaneous
ORL = oral
SKN = skin
DRM = dermal
OCC = ocular/corneal
OPT = optical
ING = ingestion
INH = inhalation
PCP = physico-chemical properties

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

[dernière page]